

OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation est organisée en vue d'une
**prestation de services d'assurances risques
statutaires pour les besoins de la
Commune de BRANTÔME-EN PERIGORD.**

CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2-1. Etendue de la consultation

Cette consultation est passée en procédure adaptée ouvertes distinctes en application des articles L.2123-1-1° et R.2123-1 du code de la commande publique 2019, résultant du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 et de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018.

Le marché n'est pas alloti.

Critère d'attribution :

- Nature et étendue des garanties et des franchises au regard du CCTP : 40%
- Prix de la prestation : 30%
- Gestion et suivi des sinistres : 30 %

Date limite de réception des candidatures :

Le vendredi 19 novembre 2021

au plus tard à 12h00.

2-2 Retrait du dossier de consultation et dépôt des offres

Le dossier de consultation des entreprises pourra être obtenu gratuitement sur le site <http://marchespublics.dordogne.fr>.

Les offres seront déposées via même plateforme : <http://marchespublics.dordogne.fr>